

# Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Logements privés

2018



DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT

PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR

### État d'avancement de la rénovation au 15 juillet

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) a fixé pour 2018 un objectif de rénovation de 5 896 logements dont 3 911 logements pouvant bénéficier de la prime Habiter Mieux (HM).

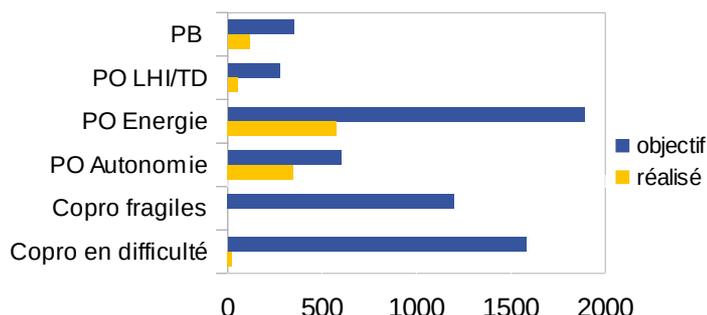
Cet objectif se décompose comme suit :

- 3 115 logements financés par une aide individuelle
- 2 781 logements financés par une aide aux syndicats de copropriétaires.

Au 15 juillet 2018, 1 111 logements ont été rénovés, soit 529 de plus qu'à la même date en 2017.

La dynamique s'observe particulièrement sur les PO Autonomie (58 % de l'objectif réalisé).

priorités	objectif	réalisé	consommation Hors ingénierie
PB *	350	116	3 015 388 €
PO** LHI/TD***	275	50	1 316 240 €
PO Énergie	1890	576	4 761 018 €
PO Autonomie	600	348	1 184 498 €
Copropriété fragiles	1200	0	0 €
Copropriété En difficulté	1581	21	15 809 €
<b>Total</b>	<b>5896</b>	<b>1111</b>	<b>10 292 953 €</b>



### NOMBRE DE RÉNOVATION PAR TERRITOIRE DE GESTION

La rénovation des logements est inégale d'un territoire à l'autre. Les territoires du Vaucluse, des Haute-Alpes et la communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis ont réalisé plus de 50 % de leurs objectifs PB/PO, en revanche les territoires du Var, des Alpes Maritimes et de la métropole Nice-Côte-d'Azur ont réalisé 21 % de leurs objectifs.

	Nombre de logements											
	Propriétaires Bailleurs		PO HI/ TD		PO Energie		PO Autonomie		Copro. fragiles		Copro. en difficulté	
	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018
DDT 04	12	1	11	1	89	28	35	21	68	0	0	0
DDT 05	10	4	23	6	123	60	30	29	66	0	0	0
DDTM 06	15	5	14	2	107	11	32	17	84	0	0	0
MNCA	43	25	47	10	219	17	63	25	193	0	0	21
CASA	5	5	6	1	53	21	17	16	40	0	0	0
DDTM 13	9	1	3	2	40	8	17	17	7	0	0	0
MAMP	119	34	79	14	597	165	199	141	286	0	0	0
ACCM	9	2	15	4	52	8	18	7	26	0	0	0
DDTM 83	69	18	41	5	250	63	88	9	264	0	0	0
CAD	4	0	3	0	34	10	8	3	16	0	0	0
DDT 84	40	21	33	5	326	185	93	63	150	0	0	0
Réserve	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 581	0
<b>PACA</b>	<b>350</b>	<b>116</b>	<b>275</b>	<b>50</b>	<b>1 890</b>	<b>576</b>	<b>600</b>	<b>348</b>	<b>1 200</b>	<b>0</b>	<b>1 581</b>	<b>21</b>

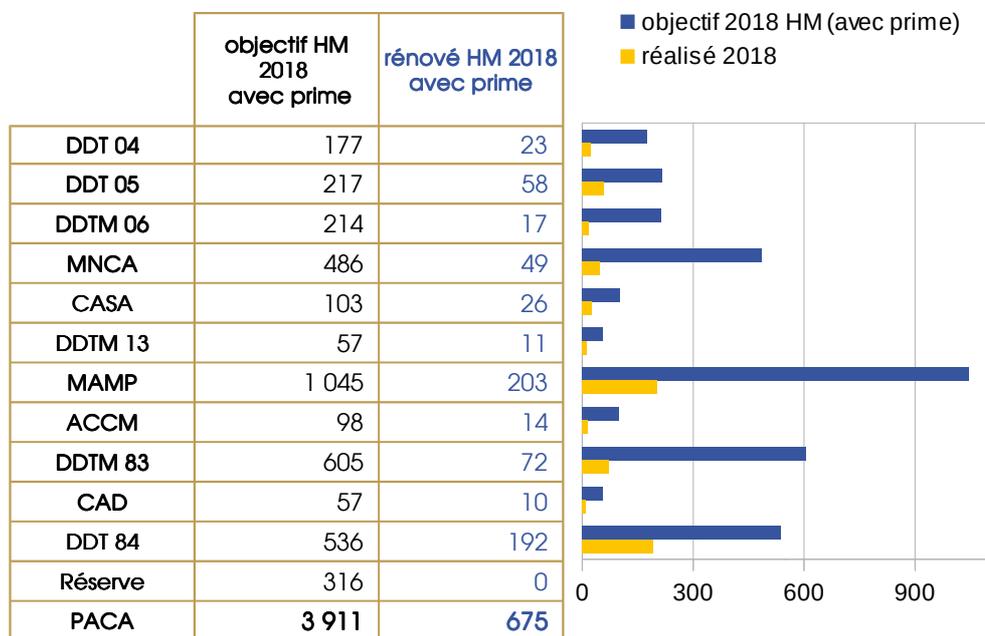
\* PB : propriétaires bailleurs. \*\* PO : propriétaires occupants

\*\*\* PO HI/TD habitat indigne, très dégradé



## HABITER MIEUX PAR TERRITOIRE DE GESTION

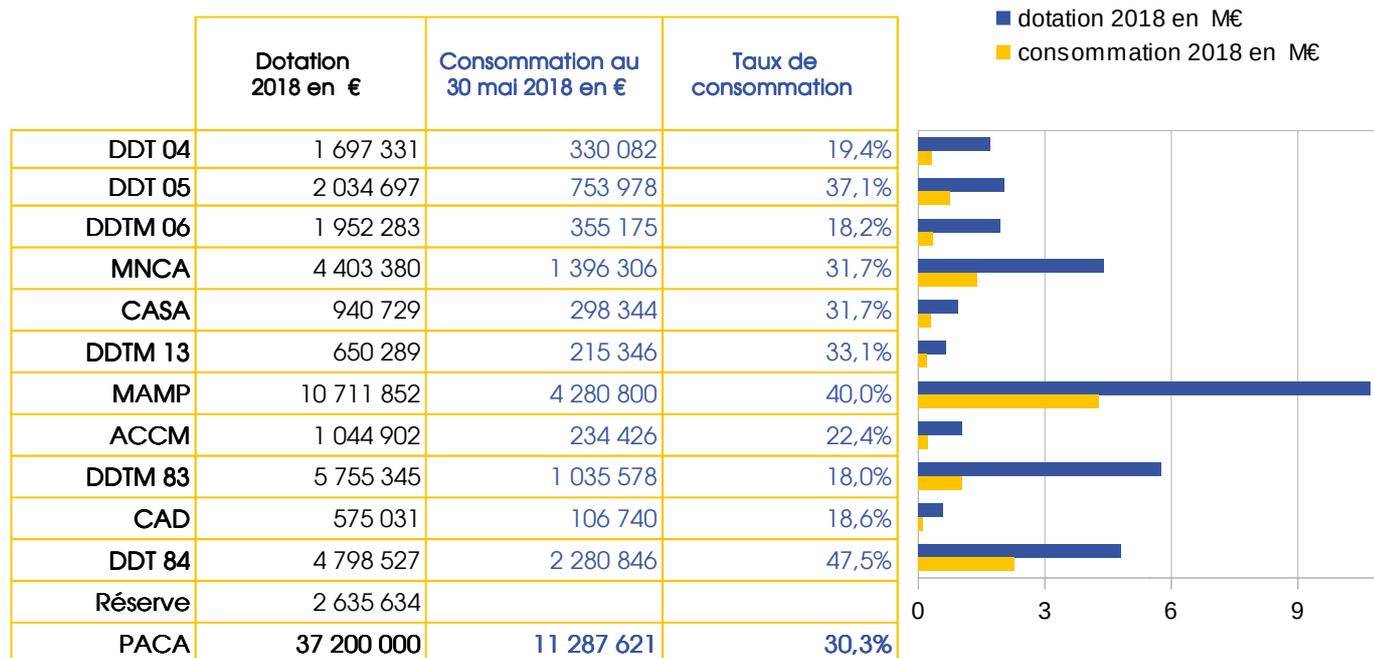
737 logements ont été rénovés au titre du programme Habiter Mieux en aide individuelle. Parmi ces logements, 675 ont bénéficié de la prime. Le taux d'atteinte de cet objectif est inégal d'un territoire à l'autre puisqu'il varie de 8 % à 36 %. Parmi les PO Énergie, 62 logements ont bénéficié du nouveau dispositif « Agilité »\* pour des travaux simples. L'aide collective « Habiter Mieux- copropriété », destinée à financer les travaux de rénovation énergétique de copropriétés dites "fragiles", n'a pas encore permis de rénover de logement.



\* Agilité : nouveau dispositif au bénéfice des PO modestes et très modestes pour la réalisation d'une seule nature de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (changement de chaudière ou de mode de chauffage, isolation des murs extérieurs et/ou intérieurs ou isolation des combles aménagés et aménageables). Les travaux réalisés au titre de ce dispositif ne sont pas éligibles à la prime Habiter Mieux.

## CONSOMMATION DES CRÉDITS

Le niveau de consommation par rapport à la dotation CRHH est de 30 % soit 11,2 M€ pour les crédits avec des disparités importantes d'un territoire à l'autre. A la même époque, en 2017, les territoires avaient consommé 5,2 M€.



Source : Infocentre Anah – extraction des données le 15 juillet 2018

Réalisation : DREAL PACA – Service Énergie Logement – Unité Qualité du Bâtiment (UQB)

Contact : uqb.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr